

rient pas une cause mauvaise, ni contraire à l'Eglise ou à l'Etat; on en use très-souvent de la sorte par des principes de modestie, de sagesse, & quelquefois de précaution nécessaire. Combien de Lettres sous les noms d'un Evêque, d'un Docteur de Sorbonne, d'un Duc & Pair, d'un Conseiller au Parlement de Paris, sans qu'on y ait jamais trouvé à redire? Et il me semble, souffrez que je vous expose naïvement ma pensée, qu'il n'y a qu'une extrême délicatesse qui puisse révolter là-dessus un Chanoine de Trèves. Pense-t-on peut-être dans votre Pays autrement que chez les autres nations? Y profcrit-on une certaine liberté, qui pour être plus circonspecte, n'en est pas moins véridique, ni moins efficace pour combattre des opinions, que certain respect ne permet pas toujours de heurter de front?

Si cela étoit, vos Messieurs devroient donc commencer par proscrire Roderique, qui se pare du beau nom de *Correspondant des Savans*, & qui sous cette qualité étrangère prêle ses propres pensées aux Livres, dont il entreprend de rendre compte au public. Mais non, on lit la Correspondance chez vous, & vous lui applaudissez même, à ce qu'il paroît. Cependant pour raisonner conséquemment, si l'un est permis, l'autre ne doit point être condamné. Après ce préambule venons au fait, & voyons en quoi il m'a relancé; je vous en établis vous-même le juge, persuadé, comme je le suis, que vous examinerez avec poids & mesure de quel côté se trouve la vérité.

Le nouvelliste en question a entrepris de critiquer mon Ouvrage sur deux points dont vous êtes instruit. Je dis *entrepris de critiquer*, car